



Procédure penale pour faux

Par **bouziat**, le **29/09/2014** à **12:38**

bonjour , j'ai été condamné par une fausse plainte et un témoin qui a menti, la plaignante connaissait toute la procédure pour me faire condamner,coups et blessures rndans un premier temps au pénale le dossier fut instruit avec une ITT de 3 jours (200 €)d'amende il me reclamait 1000 de DI , renvoyé au civil 3 mois après car le plaignant devait justifier de la CPAM ,...3 mois apres au civil cette justification n'a pas été produite est la, comme par hasard elle avait produit une ITT de 6 jours .rnle juge m'a condamné a 500 € j'avais au civil demandé un renvoi car je n'avais pas connaissance de cette pièce , renvoie qui m'a été refusé , je n'ai pas fait appel , a ce jour comment est il possible d'avoir connaissance de ce certificat (de complaisance) ou alors est il possible de déposer une plainte afin de connaitre le contenu de celui ci!!!(la plaignante aurait voulu tromper le juge)rnj'espère que ce message est assez clair rncordialement